

# Guides > Aspects administratifs : services de l'UdeM > Photocopies et droits d'auteur (personnel)

Université de Montréal  
École de [bibliothéconomie](#) et des [sciences de l'information](#)

## Photocopies et droits d'auteur (personnel) Utilisation de l'appareil multifonctions

L'EBSI met un photocopieur-numériseur à la disposition de son personnel (salle C-2002). Sarah Pasutto vous remettra un code de facturation qui vous permettra de l'utiliser. Vous serez informé du nombre d'impressions, de photocopies ou de numérisations qu'il vous sera permis de faire.

Pour les professeurs, la clé de votre bureau donne accès à la salle de photocopie. Pour les chargés de cours, la clé de la salle des chargés de cours donne aussi accès à la salle de photocopie.

[Marche à suivre pour l'utilisation des fonctions impression et numérisation de l'appareil multifonctions Xerox du local C-2002](#) (document PDF)

## Service d'impression (SIUM)

On peut aussi faire appel au Service d'impression de l'Université de Montréal (<http://www.sium.umontreal.ca>) pour la photocopie du matériel pédagogique. Il est situé au pavillon 3200 Jean-Brillant, salle B-2253. Les heures d'ouverture sont de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Pour réaliser la photocopie de votre matériel, vous devez commander vos impressions via le site web <http://www.sium.umontreal.ca> (rubrique commande en ligne, client interne). Lors de votre commande en ligne, il est possible de joindre votre fichier ou bien d'aller le déposer en main propre au B-2253. Dans ce cas, il est impératif de noter le numéro de commande attribué lors de votre requête en ligne.

Vous pouvez également remettre le document à photocopier à Sarah Pasutto au secrétariat. Veuillez prévoir un délai raisonnable afin de nous permettre de réaliser vos travaux de photocopie, et ce, surtout en début de trimestre.

## Droits d'auteur

La Licence de reproduction pour les universités québécoises est disponible sur le site web de Copibec (<https://www.copibec.ca/fr/licence-universite>). Cette licence précise des aspects importants comme le pourcentage des œuvres qui peuvent être reproduites par groupe-cours, et les limites d'utilisation. Cela est pertinent, par exemple dans le cas des recueils de cours.

Le site web de la Librairie de l'Université de Montréal contient aussi une Foire aux questions sur l'utilisation de la convention et sur la déclaration de droits d'auteur ([https://www.librairie.umontreal.ca/Prof\\_default\\_login.aspx](https://www.librairie.umontreal.ca/Prof_default_login.aspx)).

Veuillez consulter la rubrique [Élaboration des cours et utilitaire de rédaction de plan de cours](#) pour plus de renseignements concernant la diffusion des ressources pointées dans votre bibliographie et la liste des lectures de votre cours.

[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#)  
Besoin d'aide ? [Nous joindre](#)